



REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 06 octobre 2026

Séance 2026-06 – Délibération n° 067

L'an deux mille vingt-six, le 6 octobre à 18 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué le 28 septembre, s'est tenu à la maison des associations 27 rue Jean JAURES à SAINT-YVI (FR29140) sous la présidence de Monsieur Guy PAGNARD, Président de VALCOR.

Etaient présents : 24/39 – 22 votants

CARDUNER Didier, DANJOU Maryse, ESVANT Christine, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CORRE Didier, MARREC Gauthier, PAGNARD Guy, GUILLOU Valérie, PRIGENT Gildas, RAOUL Christine, QUELENNEC Ludovic, CARAMARO Laure, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE PAPE Bertrand, PERES Patrick, KERAËL Philippe, BOULENGUER Solène, LAVISSE Clothilde, LE GUEN Laurent, LE QUEMENER Virginie, LE DREAU Patrick, REDAOUIA Malika, LE COZ Hervé.

Le nombre de délégués pour Concarneau Cornouaille Agglomération étant atteint, M. PRIGENT Gildas et Mme RAOUL Christine ne prennent pas part au vote.

Excusés : GUILLOU Claude, GUET François, GUILLEMOT André, LE MOIGNE Philippe, CASELLINO Mona, CHUTO Mathieu, VAN HORNE Liesbeth, COTTO Pierrick, FOLGOAS Victoire, GUIZIOU Murielle, LE FUR Loïc, LE DOARÉ Stéphane, LE TROADEC Hervé, DI MARINO Audrey, FRANCHET Pascal, JOUSSEAUME Eric, MEUR Jony, ALAGON Éric, HARRAULT Stéphanie, HENNE Céline, LE ROUX Christophe, LESCOAST Christophe, BETROM Raymond, SERGENT Gilles, GLAZ Christine, PORS Olivier

Secrétaire de séance : Madame Clothilde LAVISSE est désignée secrétaire de séance.

OBJET : DE 4.1	CREATION D'UN POSTE DE RESPONSABLE DES FINANCES ET MARCHES PUBLICS
---------------------------------	---

La directrice adjointe administrative et financière a informé le Président en août de sa demande de mutation au 1^{er} novembre 2026. Il est donc nécessaire de recruter un nouvel agent pour la gestion des dossiers administratifs. Actuellement elle a en charge les domaines des finances, marchés publics et ressources humaines. Après échanges entre le Président, les vice-Présidents et la Direction, il est proposé de procéder à la création d'un poste de responsable finances et marchés publics ouvert aux grades de rédacteur à attaché.

Le poste de Directeur adjoint pourra être supprimé après départ de la collectivité de l'agent.

La création de poste a été soumise au CST du 6 octobre 2026.

➤ Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- Décide la création d'un poste de responsable finances et marchés publics.

Le Président de VALCOR,

Guy PAGNARD



Publié et affiché le :

15 OCT. 2026

Transmis à la Préfecture le : 15 OCT. 2026